

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 8 du 15/06/2011

Vignes

Données du réseau : 28 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période du 13 et 14 juin 2011.

Stades de la vigne : De grain de plomb à petit pois.

Observations Ravageurs :

Vers de la grappe / Eudémis :

Le vol de deuxième génération n'a pas encore débuté. Peu de glomérules sont observés, l'ensemble des secteurs sont en dessous du seuil de nuisibilité.

Cicadelles vertes : Les populations ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 100 larves pour 100 feuilles.

Observations Maladies :

Pas de nouvelles taches de maladie signalées cette semaine. La situation est globalement saine.

Mildiou : Le modèle MILVIT signale des contaminations. Les pluies orageuses de la semaine dernière ont entraîné des contaminations dans les deux vignobles avec globalement des contaminations plus importantes les 6, 7 et 10 juin pour le vignoble de Saint-Pourçain et les 4 et 7 juin pour le vignoble des Côtes d'Auvergne. La réceptivité à la maladie est encore maximale.

Oïdium: La sensibilité de la vigne est encore importante.

Black Rot: A chaque épisode orageux la maladie peut progresser rapidement. La réceptivité à la maladie est maximale entre la nouaison et la véraison.

Climatologie: Des dégradations orageuses sont annoncées pour Jeudi et Samedi prochain ainsi qu'à partir de mardi prochain.

Même avec une situation globalement saine, il faut rester vigilant lors de chaque épisode orageux.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Syndicat des Viticulteurs de Saint-Pourçain, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier, Val.Limagne.coop la fédération viticole, le syndicat des Côtes d'Auvergne, ainsi que les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018".

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Syndicat des Viticulteurs 04-70-47-79-25

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

